

Restructuration d'entreprise et surcharge de travail (rajout de travail)

Par **itsme**, le **22/02/2022** à **21:25**

Bonjour

Mon entreprise a restructurée. Je suis non cadre. On m'a rajouté je trouve énormément de dossiers et c'est vraiment lourd. Originellement je n'avais pas postulé pour un poste avec autant de contenant . On m'en a rajouté car un poste a disparu dans notre équipe .

Mes autres collègues sont cadres dans mon équipe moi pas et eux sont là depuis 20 ans moi pas.

Je souhaite savoir comment je peux faire svp ? Je n'ai pas été augmenté mais ma charge de travail elle est vraiment conséquente et en plus dans mon entreprise les gens travaillent à la dernière minute (sur toute la chaine managers compris).

Le volume est vraiment énorme et déséquilibré. Certaines personnes dans cette entreprise n'ont pas autant de charges et sont bien plus anciennes et ont un niveau plus élevé que moi.

Je souhaite savoir en cas de restructuration je n'ai eu aucun avenant à mon contrat peut on m'imposer n'importe quel changement ? un peu facile on supprime un poste et lors de la redistribution on me refile énormément de projets complexes en plus .

Je songe à chercher un poste ailleurs mais ca peut être long et je suis très angoissée en raison de la volumétrie du travail. J'ai un peu la boule au ventre avec ce nouveau travail car en plus ma chef est pas facile.

Merci de vos conseils.

Par **Lorella**, le **24/02/2022** à **13:03**

Bonjour,

Prenez un rdv avec votre N+1 pour lui faire part du probleme de cette réorganisation et de l'impact sur votre charge de travail, demander si cette restructuration est temporaire dans l'attente du recrutement d'une autre personne. Dites lui que cette surcharge est excessive.

Mais ne taisez pas vos difficultés, ne rester pas passive, faites valoir votre droit d'alerte.

L'employeur doit s'assurer que la charge de travail est raisonnable et doit la réguler. Le contrat de travail doit être exécuté de bonne foi et ce par les deux parties. L'employeur est tenu de prendre les mesures nécessaires pour préserver la santé de ses salariés.

N'attendez pas d'arriver au burn out pour tirer la sonnette d'alarme.

Par **itsme_2**, le **18/03/2022** à **12:51**

Bonjour

Dans mon entreprise actuelle je subis alternativement des phases de bore out et burn out et j'aimerais vraiment travailler dans un rythme normal. Bien sûr dans toute entreprise il peut y avoir des coups de bourre ou des moments plus creux mais ici c'est vraiment anormal. La volumétrie est bancale toute l'année et ce n'est pas épanouissant comme façon de travailler. La chaîne est trop longue et tout le temps rallongée par des procédures aberrantes et parfois même contradictoires.

L'an dernier ceci fait que j'ai eu une crise de tétanie ("paralysée" pendant 1/2h un soir après une journée de travail) mon médecin m'a dit que c'était nerveux. Je n'avais jamais eu ça avant et depuis que je travaille ici j'ai en plus des nuits d'insomnie. Ce boulot me bouffe la vie.

Ma N+1 ce n'est pas elle qui va m'aider. Pendant le confinement elle était aux abonnés absents pendant mon bore out elle ne m'appelait jamais.

Il y a une forme de laxisme dans cette entreprise sur les problématiques et l'entreprise ferme les yeux sur de nombreux problèmes régulièrement soulevés.

De ceci découle un fort turn over récurrent les salariés ressentant un mal être. Un coup on est surchargé puis ensuite un vide et je ne peux pas étaler l'activité dans le temps car on me le demande un jour précis donc je ne peux pas rationaliser les tâches et les disperser dans le temps pour créer un équilibre. Certains collègues passent leur temps à partir car il y a des abus sur l'emploi de CDD/intérim et aussi car je pense que la façon de travailler ne leur convient pas plus qu'à moi. En effet ici c'est franchement très bordélique et ils bossent tout le temps à la dernière minute ce qui ralentit toute la chaîne.

Je crois que c'est la pire de toutes mes entreprises et le covid n'a vraiment rien arrangé; En plus les gens sont en permanence déplacés d'un poste à l'autre et personne ne prévient les autres que les gens ont changé de fonction et qu'il ne faut plus leur demander à eux pour l'obtention d'éléments.

Le problème vient de la structure qui en plus réduit le personnel. Depuis le covid, elle cherche en permanence comment réduire ses coûts. Exemple elle ne rembourse même plus les navigo alors qu'on vient encore sur site ce qui n'est pas hyper honnête de sa part mais ne m'étonne pas du tout.

Je m'interroge est ce que c'est partout comme ça depuis le covid ou propre à mon entreprise

?

Merci.

Par **Lorella**, le **19/03/2022** à **11:41**

Bonjour,

Face à ce problème, je vous conseille de prendre rendez vous avec la médecine du travail pour faire part de vos difficultés au travail et des effets sur votre état de santé.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/5-questions-reponses-sur-la-sante-au-travail#:~:text=Tout%20salari%C3%A9%20peut%20demander%20%C3%A0,au%20moment%20de%20>

<https://www.juritravail.com/Actualite/8-choses-a-savoir-sur-la-medecine-du-travail/Id/338074>